

PIERRE RIBEAUD

Député de la 5^{ème} circonscription de l'Isère



Lettre d'actualité de Pierre Ribeaud – Vendredi 9 décembre 2016 – n°48

■ ADOPTION DU PROJET DE LOI DE FINANCES DE LA SÉCURITÉ SOCIALE 2017 À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Nous avons adopté le projet de loi de finances de la sécurité sociale.

Près de l'équilibre.

Après une forte baisse du déficit en 2016, ce texte permettra de ramener les comptes de la Sécurité sociale à un niveau très proche de l'équilibre en 2017 et de poursuivre la réduction de l'endettement de la Sécurité sociale. Alors que le déficit du régime général de la Sécurité sociale s'élevait à 17,4 milliards d'euros en 2011, il ne devrait plus atteindre que 400 millions d'euros en 2017.

Ce redressement financier permettra à la Sécurité sociale de contribuer fortement à la réduction du déficit public tout en finançant les priorités du gouvernement et de sa majorité, en améliorant les prestations et la qualité de service des organismes de Sécurité sociale.

Baisse de la CSG pour 550 000 personnes

Parmi les mesures importantes votées par le Parlement, on peut noter la baisse de CSG (contribution sociale généralisée) pour plus de 550 000 personnes, notamment retraitées, dès janvier prochain, la baisse des cotisations sociales en faveur des indépendants, la création du fonds de financement de l'innovation pharmaceutique, la création d'une taxe spécifique sur les fournisseurs agréés de tabac et la clarification du régime social des revenus de l'économie collaborative.

Nouveaux droits dont l'extension de la retraite progressive

Le PLFSS 2017 crée de nouveaux droits sociaux pour les Français, dont l'extension de la retraite progressive, la mise en place d'une agence nationale de recouvrement des pensions alimentaires, le renforcement de l'accompagnement des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, le renforcement de la protection universelle maladie et un accès facilité aux soins dentaires.

■ UN NOUVEAU GOUVERNEMENT

Le Président de la République François Hollande a annoncé, le 6 décembre, la nomination de Bernard Cazeneuve au poste de Premier Ministre.

Le nouveau Premier ministre a procédé à trois changements au sein du Gouvernement :

- **Bruno Le Roux**, précédemment président du groupe PS à l'Assemblée Nationale, succède à Bernard Cazeneuve au **Ministère de l'Intérieur** ;
- **Jean-Marie Le Guen**, précédemment Secrétaire d'État chargé des Relations avec le Parlement, est nommé **Secrétaire d'État chargé du Développement et de la Francophonie** ;
- **André Vallini**, précédemment Secrétaire d'État chargé du Développement et de la Francophonie, est nommé **Secrétaire d'État chargé des Relations avec le Parlement**.

■ CONSEIL DES MINISTRES EXCEPTIONNEL SUR L'ÉTAT D'URGENCE ET L'ENGAGEMENT DE LA RESPONSABILITÉ DU NOUVEAU GOUVERNEMENT

Un Conseil des ministres se réunira samedi 10 décembre pour traiter de la question de l'état d'urgence. En effet, les règles régissant l'état d'urgence, qui remontent pour l'essentiel à 1955, prévoient que la loi portant prorogation de l'état d'urgence est caduque à l'issue d'un délai de quinze jours francs suivant la date de démission du gouvernement, ou de dissolution de l'Assemblée Nationale.

Ce conseil des ministres aura également à traiter de la déclaration de politique générale du nouveau Premier Ministre mardi prochain et du vote qui s'ensuivra et qui permettra au gouvernement de disposer d'une large majorité pour poursuivre l'action entreprise jusque-là.

■ PLAN D'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL DU PERSONNEL SOIGNANT

Marisol Touraine a présenté lundi 5 décembre une stratégie nationale d'amélioration de la qualité de vie au travail, forte et volontariste, pour répondre aux attentes des représentants des professionnels de santé des établissements sanitaires et médico-sociaux.

Le premier volet de cette stratégie, présenté ce lundi, concerne les professionnels médicaux et non médicaux exerçant en établissements sanitaires et médico-sociaux.

Cette stratégie est articulée autour de 3 axes :

- **Donner une impulsion nationale, pour porter une priorité politique :**

- Une gouvernance nationale sera mise en place pour impulser, suivre et évaluer la démarche (création d'une mission et d'un observatoire national, mise en place d'un dispositif doté d'un médiateur national et de médiateurs régionaux) ;
- La qualité de vie au travail et la détection des risques psycho-sociaux seront intégrés aux formations initiales des professionnels médicaux et paramédicaux ;
- 30 millions d'euros seront consacrés sur 3 ans pour renforcer les services de santé au travail (généralisation d'équipes pluridisciplinaires composées de psychologues, d'assistants sociaux et de conseillers en prévention des risques professionnels), à l'échelle des groupements hospitaliers de territoires ;
- L'attractivité du métier de médecin du travail sera améliorée ;
- Une concertation sera engagée avec les organisations syndicales pour adapter le régime indemnitaire et mieux valoriser les sujétions liées à la continuité des soins (travail le dimanche ou la nuit).

- Améliorer l'environnement et les conditions de travail des professionnels au quotidien :

- la qualité de vie au travail sera inscrite dans le projet d'établissement et au niveau de chaque commission médicale d'établissement ;
- elle sera placée au cœur des politiques sociales (généralisation des baromètres sociaux, organisation de rendez-vous annuels, mise à disposition d'outils pour mieux évaluer la charge en soins) ;
- la sécurité des professionnels sera renforcée ;
- les réunions d'équipes et entretiens annuels individuels seront systématisés ;
- la conciliation entre vie privée et vie professionnelle sera favorisée.

- Accompagner les professionnels au changement et améliorer la détection des risques psycho-sociaux :

- le changement sera expliqué et accompagné pour faciliter son appropriation (généralisation d'une charte de l'accompagnement des professionnels en cas de restructuration, organisation d'actions de sensibilisation) ;
- les cadres seront accompagnés dans leurs activités de management (généralisation de méthodes d'encadrement et d'outils de gestion informatisée des plannings, formation des cadres, définition de parcours professionnels) ;
- la détection et la prise en charge des risques psycho-sociaux sera améliorée (diffusion d'outils de sensibilisation, mise en place d'un dispositif d'écoute offrant un soutien psychologique et de groupes d'expression, recueil et analyse des événements indésirables graves liés à un risque psycho-social).

Cette stratégie a été élaborée après une concertation avec l'ensemble des représentants des professionnels concernés et avec des experts de la qualité de vie au travail.

Son second volet sera présenté au début de l'année 2017 et concernera les professionnels libéraux, dont la spécificité des conditions d'exercice appelle des réponses adaptées

■ **ÉDUCATION: LA FRANCE DANS LA MOYENNE MALGRÉ DES INÉGALITÉS FORTES**

Les résultats de la France pour l'enquête PISA 2015 (Programme international pour le suivi des acquis des élèves), ont été présentés au siège de l'OCDE :

- Les résultats de la France en sciences et en mathématiques se situent dans la moyenne des pays de l'OCDE, tandis que la performance en compréhension de l'écrit est légèrement au-dessus de la moyenne.

- Toutefois, le système en France reste trop inégalitaire : tenu par ses bons élèves, dont la proportion est stable et supérieure à la moyenne des pays OCDE, mais ne s'améliorant pas par le bas, avec une proportion d'élèves de 15 ans en difficulté en sciences toujours au-dessus de cette même moyenne OCDE.

D'après l'évaluation PISA 2015, les élèves des milieux les plus défavorisés ont quatre fois moins de chances de réussir que les autres.

L'enquête PISA 2015 de l'OCDE, menée dans 70 pays, ne prend pas en compte les effets des réformes éducatives menées depuis 2012 (elle mesure les performances de 6 000 élèves entrés en primaire en 2005 et au collège en 2010). C'est un aperçu du présent, conséquence des mesures passées.

Depuis 2012, le gouvernement et la majorité ont engagé de nombreuses réformes qui ont besoin de temps pour voir apparaître des résultats, notamment au travers de l'enquête PISA.

Ces résultats pourront se mesurer à partir de la prochaine étude Pisa, dans 3 ans, et plus encore avec Pisa 2021, lorsque les enfants testés auront suivi la totalité de leur scolarité dans un collège ayant mis en place la réforme du collège (entrée en vigueur à la rentrée 2016).

Pour rappel, la réforme entreprise prévoit notamment : 1 poste pour 3 élèves supplémentaires dans le 1^{er} degré sur 2013-2017 ; 4 000 postes créés pour accompagner la réforme du collège ; 350 millions d'euros pour les établissements de la nouvelle éducation prioritaire ; scolarisation des moins de 3 ans en éducation prioritaire ; allocation progressive des moyens adaptés aux difficultés sociales ; de nouveaux programmes scolaires de la maternelle à la 3^{ème} ; un plan numérique d'une ampleur inédite ; une formation initiale rétablie et une augmentation de 28% du budget de la formation continue.

- Ces politiques sont considérées, par l'OCDE elle-même, mais aussi par les chercheurs, comme étant les plus efficaces pour résoudre les difficultés que nous rencontrons.

■ VOTE DU COMPTE PERSONNEL D'ACTIVITÉ DE LA FONCTION PUBLIQUE

Vote favorable, à une large majorité, du projet d'ordonnance instaurant le Compte Personnel d'Activité, à l'occasion de la réunion cette semaine du Conseil Commun de la Fonction publique (instance réunissant l'ensemble des organisations syndicales de la fonction publique ainsi que les employeurs des trois versants – Etat, territoriale, hospitalière).

Cette ordonnance était prévue par la loi du 8 août 2016 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels. La ministre de la fonction publique a souligné l'importance de l'adaptation d'un tel dispositif pour la fonction publique, car il constituera à terme un élément déterminant dans la mobilité des fonctionnaires (inter-fonction publique ou fonction publique/secteur privé).

Ce compte personnel d'activité spécifique à la fonction publique se compose de deux éléments :

- le compte d'engagement citoyen, strictement décliné sur le modèle du secteur privé ;
- le compte personnel de formation : adapté aux spécificités du secteur public. Ce compte personnel de formation, prévu pour les trois versants de la fonction publique est destiné à organiser et à accompagner les projets professionnels des agents publics.

Le projet d'ordonnance comporte également un second volet de mesures relatives à la santé et à la sécurité des agents ainsi qu'aux mesures de prévention (simplification des mesures de saisine des comités médicaux, possibilité d'octroi d'un temps partiel thérapeutique sans délai, etc.).

■ DISPARITION DE GENEVIÈVE DUCARRE CONSEILLÈRE MUNICIPALE DE SAINT-ÉGRÈVE



Comme nombre de Saint-Égrévois, c'est avec tristesse et émotion que j'ai appris la disparition de Geneviève Ducarre.

Je l'ai rencontrée lorsqu'elle était assistante de direction au Centre Hospitalier Alpes-Isère dont j'étais l'un des administrateurs. Nous nous sommes ensuite côtoyés en tant qu'élus durant de nombreuses années à la ville et dans le canton de Saint-Egrève.

En tant que Conseiller municipal, puis Conseiller départemental et enfin Député, j'appréciais son énergie, sa conviction forte à défendre les intérêts des habitants de Saint-Egrève dans le souci du bien commun et de l'intérêt général. J'écoutais toujours avec intérêt ses analyses de la situation de la commune.

Personnalité très attachante et très estimée, à juste titre, des Saint-Égrévois, elle aimait nouer le dialogue et échanger pour faire partager sa connaissance de la vie locale et défendre ses idées.

Je m'associe à la douleur de ses enfants et petits-enfants auxquels je présente mes plus sincères condoléances et que j'assure de toute ma sympathie.

■ SOIRÉE PARTENAIRES DU RCCN - VENDREDI 2 DÉCEMBRE À SAINT-ÉGRÈVE



Vendredi 2 décembre, le Président Jean-Yves Cadet et les dirigeants du Rugby Club Chartreuse Néron m'ont invité à leur soirée « partenaires ».

Cette rencontre, dont l'objectif est de développer les relations partenariales, nous a donné l'occasion d'évoquer dans la convivialité les perspectives d'évolution du club.



■ REPAS DE NOËL DES ANCIENS – SAMEDI 3 DÉCEMBRE À SAINT-ÉGRÈVE



À l'invitation de Catherine Kamowski, maire et Corinne Meunier vice-présidente du CCAS de Saint-Égrève, je me suis rendu au traditionnel repas de Noël des anciens de la commune.

Ce rendez-vous annuel très attendu par les aînés saint-égrévois s'est déroulé à l'Espace Robert-Fiat.

Lors de son discours de bienvenue, le maire a tenu à rendre hommage à Geneviève Ducarre, conseillère municipale décédée cette semaine des suites d'une longue maladie.

Nous avons ensuite observé tous ensemble une minute de silence. L'après-midi s'est poursuivi dans la convivialité, à l'image de la disparue.

■ **6^e JOURNÉE DE CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPES DE L'USSE TENNIS DE TABLE – SAMEDI 3 DÉCEMBRE À SAINT-ÉGRÈVE**



Jean-Marc Prière, président de l'Union Sportive de Saint-Égrève Tennis de Table, m'a convié à assister à la 6^e journée de Championnat par équipes.

Les matchs ont été particulièrement disputés. L'équipe de Départementale 2 occupe désormais la 3^e place du classement, tandis que les équipes de Départementale 1 et de Nationale 2 occupent la 4^e place.

■ **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU VÉLO-CLUB DE SAINT MARTIN LE VINOUX – SAMEDI 3 DÉCEMBRE À SAINT-ÉGRÈVE**

Samedi dernier, le Vélo-Club de Saint-Martin-le-Vinoux organisait son assemblée générale annuelle sous la présidence de Dominique Vanpouille.

J'ai été heureux de participer à ce moment fort de la vie de ce club très convivial où ont été abordés le bilan de l'activité, la situation financière et les perspectives pour l'année à venir. J'ai noté la mise en place d'un site internet amélioré et interactif.

■ **TÉLÉTHON – DIMANCHE 4 DÉCEMBRE À SAINT-ÉGRÈVE**



Afin de récolter des fonds dans le cadre du Téléthon, l'association des jardins familiaux de Saint-Egrève organisait dimanche à l'Espace Robert Fiat une vente de soupes, ainsi que des animations dont une course organisée par l'USSE.

Je suis venu remercier les organisateurs de leur participation à ce grand mouvement de lutte contre les maladies génétiques.

■ **VISITE MINISTÉRIELLE – LUNDI 5 DÉCEMBRE À SAINT MARTIN LE VINOUX**



J'ai accueilli lundi la Ministre de la Fonction Publique Annick Girardin dans le cadre de la visite ministérielle qu'elle effectuait en Isère.

En compagnie d'Eliane Giraud, sénatrice, de Yannik Ollivier, maire de Saint-Martin-le-Vinoux et de Lionel Beffre, Préfet de l'Isère, nous avons

visité les nouveaux locaux de l'école élémentaire Robert Badinter et rencontré les intervenants périscolaires.



PIERRE RIBEAUD
Permanence
77 place de la Mairie / 38660 LA TERRASSE
Tél. : 04 76 92 18 96 / Fax : 04 76 92 18 98
Bureaux accessibles aux personnes à mobilité réduite
 [Facebook.com/PierreRibeaudDepute](https://www.facebook.com/PierreRibeaudDepute)



ASSEMBLÉE
NATIONALE

Suivez l'actualité de Pierre Ribeaud sur [Facebook.com/PierreRibeaudDepute](https://www.facebook.com/PierreRibeaudDepute)

Pour modifier les informations vous concernant ou si vous souhaitez vous désinscrire : pierre.ribeaud@orange.fr